

# Le plan de circulation

Un juste compromis entre les besoins de fluidité dans les déplacements des résidents du secteur et les impératifs de sécurité et de qualité de vie.

# Une large consultation

Ce nouveau plan de circulation est le fruit d'une large consultation.

Un comité de travail composé d'une quarantaine d'intervenants (commerçants, institutions scolaires, résidents, services d'urgences, etc.) s'est réuni à deux reprises afin d'élaborer un compromis au bénéfice de tous.

Une solution alternative a ensuite été soumise à la population. Près de 700 citoyens ont participé aux consultations publiques des 10 et 11 novembre.

Finalement, l'Arrondissement a adopté ce plan de circulation bonifié le 20 novembre 2008 en y intégrant l'ensemble des préoccupations.

Pour plus d'information, composez le 311  
ou consultez : [ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca),  
section les arrondissements, puis Ahuntsic-Cartierville



# La mise en œuvre

La mise en œuvre du plan de circulation s'amorcera d'abord avec l'enlèvement des barrières physiques, le rétablissement du sens de la circulation dans les rues et l'ajout d'interdiction de virage aux heures de pointe.

La surveillance policière sera accrue dès cette première phase.

Les mesures de mitigation, comme les afficheurs électroniques et les panneaux d'arrêt, seront ensuite installées.

Au printemps 2009, lorsque la température le permettra, l'Arrondissement procédera à l'installation de mesures permanentes de ralentissement de la circulation.

D'ici là, l'Arrondissement lancera une campagne de sensibilisation sur les hauts risques de la vitesse automobile dans les rues locales.

# Le nouveau



plan de circulation

Secteur  
Henri-Bourassa  
Papineau

## Des mesures pour favoriser la sécurité, réduire la circulation de transit et assurer une bonne circulation locale :

- Rétablissement du sens de la circulation dans la plupart des rues locales;
- Retrait des barrières physiques sur la rue Prieur;
- Retraits de certaines barrières sur Henri-Bourassa;
- Interdiction de virage, durant les heures de pointe, sur des rues locales;
- Augmentation de la surveillance policière;
- Augmentation des mesures de sécurité à proximité des écoles;
- Mise en place progressive d'importantes mesures de ralentissement de la vitesse (afficheurs numériques, panneaux d'arrêt, surélévation de passages pour piétons, dos-d'âne allongés, etc.);
- Campagne de sensibilisation à la sécurité routière.



## Notes :

- D'autres mesures de sécurité aux abords des écoles seront ajoutées après consultation des établissements scolaires.
- L'endroit exact d'installation des dos-d'âne allongés ou autres mesures d'apaisement pourra varier en fonction des contraintes techniques.

**ATTENTION :** Lorsqu'aucun pictogramme de couleur n'apparaît sur le plan, la situation actuelle est maintenue.

- ▲ Sens uniques nord et ouest
- ▲ Sens uniques sud et est
- ◊ Double sens
- Signalisation et aménagements réclamés par l'Arrondissement à la ville-centre
- ◊ Signalisation et aménagements réclamés par l'Arrondissement au MTQ
- Passage piétonnier surélevé
- ▬ Dos-d'âne allongés (ou autres mesures adaptées)
- Feux de signalisation
- Feux de signalisation clignotants
- ▬ Interdiction de stationner aux heures de pointe